



[redacted], le 18 novembre 2011

Bledina
Service Consommateur
383 rue Philippe Héron BP 432
69564 Villefranche Sur Saône

25 NOV. 2011

[redacted]
[redacted]
[redacted]

Madame, Monsieur,

Mère de 3 enfants que j'ai nourris depuis leur naissance avec vos produits (petits pots, lait de croissance, biberons), j'ai découvert avec stupéfaction plusieurs articles (presse et internet) faisant état de votre entêtement à utiliser l'oxyde d'éthylène pour la stérilisation des biberons commercialisés et distribués en maternité alors que la nocivité de ce gaz avait pourtant été portée à votre connaissance.

Je suis horrifiée de découvrir que non seulement vous avez persisté dans une démarche dangereuse et malhonnête mais de plus que vous n'avez pas hésité à « écraser » de tout votre poids une femme, Suzanne de Bégon, qui ne faisait que défendre la vérité.

Une vérité qui plus est défendue d'abord et avant tout pour protéger la santé d'enfants dont les parents, dont je faisais partie jusqu'à aujourd'hui, vous confiaient au travers de l'achat de vos produits, une partie de leur santé et de leur développement dans un environnement protégé.

Par ailleurs, je ne m'explique toujours pas les raisons qui vous ont motivés à vous entêter à utiliser un produit dont la nocivité avait pourtant été largement prouvée. Même un simple doute aurait du suffire à vous faire opter pour le principe de précaution !

Or, alors que vous disposiez des éléments vous permettant d'avoir une certitude absolue, et d'autres moyens de stérilisation à coût économique certainement équivalent (et quand bien même !) vous avez persisté malgré tout à utiliser ce produit nocif pour stériliser les biberons que nous donnions ensuite à nos enfants.

En bref, il n'y a aucune justification à ce que vous avez fait.

Alors que j'achetais sans réserve systématiquement tous vos produits depuis la naissance de mon fils aîné en 2005, j'ai décidé dès la lecture des nombreux articles sur le sujet de ne plus jamais en acheter un seul. Et je prendrais bien soin de ne pas porter mon choix sur une autre marque de votre Groupe.

Tout simplement parce qu'au-delà de l'aspect immoral de vos actions, j'ai tout simplement perdu totalement confiance en votre marque.

Au vu des décisions que vous avez prises dans ce dossier, je ne peux plus avoir de certitude quant à l'absence de dangerosité de vos autres produits.

Croyez bien que je ferai également passer l'information autour de moi, notamment à mes amies elles aussi mères de famille mais également aux parents d'élèves des écoles de mes enfants.

Votre attitude dans ce dossier est autant scandaleuse que méprisable. Vous ne pouvez qu'en être honteux.

[redacted]
[redacted]